Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Melleray - Tome III

Melleray, c^on^ de *Lassay* (8 kil.) ; arrond. de *Mayenne* (20 kil. N.) ; à 50. kil. de Laval. —

Anciens noms

Ecclesia Sancti Albini de Meleriaco, v. 1100 (Cart. de Vivoin, p. 30). — *Persona de Merelei,* v. 1100 (Cart. de Vivoin, p. 165). — *Melerai* et *Meleroi,* 1312 (Bibl. nat., fr. 8.736). — *Meleray,* XIV^e^ s. (Pouillé). — *Le curé de Saint-Aubin de Mellerey,* 1485 (Lib. fundat., t. II, p. 108). — *Ecclesia de Melerayo,* XV^e^ s. (Pouillé). — *Meleray* (Cart. cénom.). — *Melleray* (Jaillot, Cassini).

Géographie physique

Géologie. — « Le sous sol, entièrement granitique, est recouvert au S.-O. par du limon. Plusieurs filons de diabase à direction N.-S. » D.-P. Œ.

Le territoire s'inscrit dans l'angle formé par la Mayenne quand, abandonnant sa première direction d'E. à O., elle prend, pour ne plus la quitter, celle du N. au S. Mais il faut remarquer que la limite N. n'a été portée jusqu'à la Mayenne que par suite de l'annexion des portions des communes de Loré et Bretignolles en 1832. A cette hauteur le cours de la Mayenne est au niveau de 140 m. et le bourg bien central, « petit et assez désert », dit Davelu, cote une altitude de 188 m. — Jaillot y figure un manoir et le point de départ d'une route allant à Loré et dans la Normandie, que les habitants désignent en 1790 comme une route de Mayenne à Domfront. Aujourd'hui, chemins directs pour Niort (3.500 m. S.-E.) ; Chantrigné (5 kil. S.) ; Cigné (5.500 m. S.-O.) ; Loré (3 kil. N., Orne) ; Bretignolles (3 kil. N.-E.).

Superficie, cadastrée en 1811 par M. Faverie, 752 hect. — On comptait 12 métairies et 12 bordages en 1696. Le sol, d'après Le Paige, produisait seigle, avoine et sarrasin. « La situation de la paroisse, lit-on dans le cahier de 1789, ne permet pas à ses habitants de s'adonner à aucun commerce lucratif ; la culture de la terre fait leur unique occupation, dont ils tirent à peine leur subsistance et de quoi subvenir aux charges publiques ».

Population, administrations

Population. — Moyenne des naissances : 10, de 1585 à 1641 ; — 18, de 1700 à 1710. — 73 feux en 1696 ; — 358 hab. en 1726 ; — de 300 à 315 communiants en 1778 ; — 440 hab. en 1803 ; — 401 hab. en 1821 ; — 461 hab. en 1831 ; — 468 hab. en 1841 ; — 520 hab. en 1851 ; — 532 hab. en 1861 ; — 482 hab. en 1871 ; — 471 hab. en 1881 ; — 420 hab. en 1891 ; — 406 hab. en 1900, dont 63 agglomérés dans le bourg et le reste disséminé en 23 villages, fermes, closeries ou écarts. On comptait 22 fermes en 1843. En dépendent : la Rebourgère, 28 hab. ; la Gasnerie, 26 hab. ; le Clos, 45 hab. ; Cétine, 32 hab. ; le Gast, 46 hab. ; Montfoucault, 21 hab.

Bureau de poste et *perception* de Lassay.

Assemblée

Assemblée, à la Saint-Aubin, 1er mars.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse, autrefois mixte au point de vue civil avec la Normandie, de l'archidiaconé de Passais, du doyenné de Javron puis de celui de Lassay ; — de l'élection du Mans, du ressort judiciaire et du grenier à sel de Lassay ; — du district de Villaines et du canton de Lassay en 1790 ; — de la Mission de Javron en 1797 ; érigée en desservance par décret du 5 nivôse an XIII, temporairement annexée à Niort à titre de succursale, 1810 ; — augmentée par la loi du 30 mars 1831, suivie d'une ordonnance royale du 5 août 1832, du canton normand comprenant 36 hectares et cinquante-deux habitants, et de la partie de Loré (68 hectares) située sur la rive gauche de la Mayenne ; de l'archiprêtré de N.-D. de Mayenne et du doyenné de Lassay.

L'*église,* dédiée à saint Aubin, était régulièrement orientée ; elle a reçu en 1863 une orientation tout opposée par la construction d'une tour à la place du chœur, d'un transept avec absidioles et d'un chœur, aussi de forme absidale, à l'extrémité O. où se trouvait la façade. M. de Martonne, après avoir découvert que l'intertransept d'architecture byzantine était antérieur à l'époque romane, « style rare dans nos contrées », a bien voulu reconnaître qu'il était de construction toute moderne. Il a eu tort dans sa note rectificative de s'inscrire en faux contre la désorientation de l'édifice à la même époque moderne. Dans le plan premier, le chœur était plus étroit que la nef rectangulaire ; une chapelle s'ouvrait au côté N. Le plan par terre indique aussi une petite construction annexe au côté sud de la nef. A l'autel de N.-D. était desservie la chapelle de la Vallée, fondée de trois messes par semaine, le 25 mars 1488, par le curé Jean de Logé, à la présentation du seigneur de paroisse. Parmi les chapelains : Guyon *Leray,* 1489 ; Mathurin de *Logé,* démissionnaire, 1592 ; Jacques de *Logé,* de Chevaigné, 1592 ; Jacques de *Logé,* de Saint-Fraimbault-de-Lassay, 1612 ; Gilles de *Logé,* aussi de Saint-Fraimbault, 1632 ; Jean-Baptiste *Bignon,* fils de Renée de Logé, 1750 ; Dominique-Paul-Nicolas *Bignon,* 1766, 1769.

Nicolas Olivier, sieur du Bois-Pichard, donna en 1687 pour conserver le banc de sa famille devant l'autel de la Vierge une somme de 30 ℔ affectée à l'acquisition d'un tabernacle.

Des peintures allégoriques de l'Eucharistie, fournies par Gazel, de Laval : *le Sacrifice, Caïn et Abel, Abraham et Melchisedech,* décorent le chœur. Les vitraux représentent saint Aubin, saint Alphonse de Ligori, saint Félix.

Cure à la présentation du prieur de Fontaine-Géhard.

Curés : *Jean,* curé de Melleray, et Hamelin, son frère, sont témoins d'un accord entre le prieur de Vivoin et le curé de Chantrigné, 1195. — Guillaume *Garnier,* 1465. — Guillaume de *Logé,* novembre 1466, 1498. — Jean de *Logé,* 1475, fonde la chapelle de la Vallée en 1488. — Guillaume de *Landemaine,* 1498. — François *Le Faucheux,* licencié ès lois, 1538, pourvu dans la suite de la cure de Saint-Martin de Mayenne. — Charles *Milet* résigne, 1582. — Mathieu *Hayrie,* 12 octobre 1582, se démet, 1585. — Geoffroy *Boisguyon,* de Javron, 4 août 1585. — François *Harangot* permute, 1614. — Nicolas *Hayrie,* chapelain de N.-D. du Pilier et des Anges en la cathédrale du Mans, avril 1614. — Jean *Hayrie,* 1625, a pour compétiteur Jacques Crosnier, de Couesmes, demeurant au collège du Mans, à Paris. — Jean *Girault* résigne et meurt, 1694. — Marc *Lemasson,* 22 mars 1694, maintenu contre René Chevalier, principal du collège de Véron, résignataire du précédent, démissionne, 1716. — Louis *Drouault,* vicaire de Niort, 4 mars 1716, se démet, « infirme depuis plusieurs années », 1732. — Mathurin *Creusier,* maître ès arts d'Angers, vicaire de Melleray, sa paroisse natale, 7 mai 1732, résigne, 1734. — René *Olivier,* vicaire de Bretignolles, 12 octobre 1734, † le 22 avril 1748. — René-Martin *Gouault,* maître ès arts d'Angers, vicaire de Louverné, 3 avril 1748, † 7 juin 1771. — Jacques *Vieille,* de Villafont en Franche-

Comté, 15 juin 1771, permute, 1774. — Jean *Hamelin,* vicaire de Grez-en-Bouère et chapelain de N.-D. des Beudins, 15 avril 1774, « bon curé, fort assidu à sa paroisse » (Note de l'Évêché en 1778), † 1787. — Julien-Jean *Leriche,* 5 mai 1787, permute le 22 janvier 1789. — Charles-François d'*Herbelin,* vicaire de Tuffé, chapelain de N.-D. de l'Ormeau, en Assé-le-Riboul, né à Saint-Calais-du-Désert le 19 mai 1763 et installé le 4 février 1789, prêta le 6 mars 1791 un serment restrictif précédé d'un préambule alambiqué et administra sa paroisse jusqu'à la mi-octobre 1792. Pour échapper au mandat d'arrêt lancé contre lui (avril-juin 1794), il passa dans la Sarthe où son signalement avait été envoyé, fut pris et transféré à la prison de justice du Mans, le 13 août 1798, puis envoyé, le 21, devant la commission militaire de Tours qui l'acquitta. Interné au château de Laval, à la fin de l'an VII, par une colonne mobile qui avait saisi sur lui sa correspondance, le curé de Melleray trouva moyen de s'évader, regagna sa paroisse et s'y tint caché jusqu'à la pacification. Il fut maintenu dans sa cure en 1803, démissionna en 1833 et mourut le 15 avril 1837. Louis-René-Henri Hervé, vicaire au moins depuis 1787, refusa courageusement le serment et se retira dans sa famille, à Montourtier, avant de prendre le chemin de l'exil. A son retour, il continua ses fonctions de vicaire à Melleray jusqu'en 1808, où il fut nommé curé de Saint-Ouen-des-Vallons. Jean Robveille, ancien vicaire de Saint-Fraimbault-de-Lassay, qui avait remplacé, en 1791, M. Hervé comme vicaire de Melleray, en fut expulsé par ordre du Directoire à cause de ses opinions franchement catholiques et royalistes.

Après le départ du curé légitime, la paroisse fut desservie successivement par les intrus de Niort, par Joseph Faveris, ex-curé de Pré-en-Pail, et par le citoyen Marie-Jean-Baptiste-Richard Pavy, pourvu le 3 août 1793 et nommé maire le 20 octobre suivant. Le 2 frimaire an II (22 novembre 1793), l'intrus livra les vases sacrés de son église et apostasia quelques mois après.

Depuis le Concordat : *Croissant-Morinière,* 1833, † 1862. — Félix *Chauvin,* 1862-1866. — *Berger,* 1866-1873. — *Arnoul,* 1873-1875. — Auguste *Godde,* 1875.

Le *presbytère,* réparé en 1751 et laissé en bon état pendant la Révolution, est toujours occupé par le curé.

Le *cimetière* est resté autour de l'église.

N.-D. des Croisettes est un petit sanctuaire situé à 300 m. sur la route de Loré, bâti en 1830 et qui sert de but aux processions.

Écoles

Écoles. — Le 30 janvier 1580, François Lefaucheux, curé de Saint-Martin de Mayenne et de Melleray, donna 10 ℔ de rente à la fabrique sur la Jucherie (la Hucherie ?) de Moulay, « pour le magistère d'escolle ou secretain qui tienne escolle pour instruire et montrer aux enfants de ladite paroisse et autres qui voudroient venir à ladite escole, en outre le salaire qu'il pourroit avoir par chacun an » (Ins. eccl., t. XVI, f. 557). En 1790 encore, les paroissiens déclarent que « les jeunes garçons n'ont rien à désirer (pour l'instruction), vu que de temps immémorial messieurs les vicaires ont accoutumé de faire l'école ». Ils forment le projet d'avoir une sœur, « soit pour avoir soin des malades du sexe dans les campagnes, soit pour l'instruction des jeunes filles », et demandent qu'on accorde pour cette fondation le terrain du cimetière. — Aujourd'hui les deux écoles sont laïques.

Féodalité

Féodalité. — La seigneurie de paroisse, mouvante de Lassay, appartenait au XIV^{e} s. à la famille de Couterne, et passa par alliance vers 1350 aux seigneurs du Bois-Thibault du nom de Logé. Elle fut depuis annexée à la terre du Bois-Thibault.

Notes historiques

Localités de noms anciens : Malindre, où saint Aldric créa un établissement agricole, Commerçon, Cétine, Montfoucault, le Val. — L'église appartenait dès le XI[e] s. à Marmoutier, lui fut confirmé par Hildebert et passa sous le patronage de Fontaine-Géhard après l'annexion de ce prieuré à l'abbaye.

Le cahier de 1789 signé de dix-huit noms, parmi lesquels celui de Jean Galgneau, procureur syndic, est bref et modeste. « Les habitants des campagnes, y lit-on, sont peu propres à indiquer les moyens de changer ou de simplifier les impôts ». Ils s'en remettent aux députés du tiers état et à la « bonté de l'auguste souverain qui les gouverne ». — 7 mars 1790, vote de l'union des cantons manceau et normand dans une seule municipalité. — 9 août, arrêté contre ceux qui répandent des calomnies et occasionnent des rixes. — Septembre, enlèvement du banc seigneurial. — 7 août 1791, pétition pour la conservation et l'augmentation de la paroisse. — 27 avril 1792, réclamation des armes « que des étrangers d'Ambrières et de Cigné » avaient enlevées l'année précédente. — 2 octobre, plaintes au Directoire contre ceux qui entrent arbitrairement chez les particuliers, « affectant de les supposer mauvais citoyens », et qui commettent toutes sortes de brigandages sous prétexte de patriotisme. — 5 avril 1793, réquisition de la garde nationale pour maintenir l'ordre à Lassay pendant le tirage, pour conduire à Villaines les cinq volontaires de la commune « afin de maintenir la tranquilité entre lesdits volontaires » ; puis pour conduire les commissaires du Directoire dans les maisons suspectes ; et de nouveau, le 15 août 1793, pour conduire les volontaires de gré ou de force.

Maires

Maires : Jean *Gaigneau,* 1791-1793, dénoncé, le 5 décembre 1794, à Saint-Martin-Rigaudière comme étant absent de la commune depuis trois ans. — Marie-Jean-Baptiste-Richard *Pavy,* curé-intrus, nommé provisoirement en remplacement du précédent, le 20 octobre 1793, démissionnaire 12 pluviôse an II (31 janvier 1794). — Pierre *Raimbault,* 1798. — Jean-Marin *Gaigneau,* 1800-1843. — Félix-Jean *Leloup,* 1843-1859. — Basile *Hochet,* 1859-1870. — *Piette-Monfoucault,* 1870-1873. — Basile *Hochet,* 1873-1878. — Victor *Landemaine,* 1878-1888. — *Cruchet,* 1888.

Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1585. — Arch. munic. depuis 1789. — Arch. nat., R/5. 392, f. 33 ; 399, f. 152. — Le Paige, *Dict. du Maine,* t. II, p. 312-315. — *Bull. hist. de la M.,* t. VIII, p. 119 ; t. IX, p. 126 ; t. X, p. 299. — Lib. fund., t. II, p. 108, 226. — Arch. de la S., B. 687 ; L. 123. — Couanier, *Pèlerinages,* p. 190. — La Sicottière, *Louis de Frotté,* t. II, p. 272, 279.

Localités

Pour les localités, v. les art. : *le Bois-Pichard, Montfoucault, la Regelière, la Vairie.*